

**D****Déclaration en matière de stratégie Erasmus*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'Université d'Artois, université pluridisciplinaire, s'inscrit, depuis sa création en 1992, dans une démarche d'ouverture internationale par une participation active à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et par le développement de la coopération internationale. Elle travaille activement pour consolider son réseau de partenariats, accroître la qualité des activités de coopération et diversifier les formes d'actions grâce à sa participation aux projets de coopération européenne et internationale. Elle veille à privilégier des partenariats structurés, adaptés à la spécificité des formations et à un public étudiant issu de milieux socio-économiques défavorisés (taux élevé de boursiers sur critères sociaux à l'UA).

La stratégie internationale est développée en direction de zones géographiques prioritaires: l'Europe, Asie (notamment la Chine), les Amériques (notamment le Canada, les Etats-Unis, le Brésil), le bassin méditerranéen. La coopération transfrontalière avec la Belgique ainsi qu'avec les pays voisins, le Royaume Uni et l'Irlande, sera fortement recherchée. Une attention particulière est accordée à la coopération avec les pays de l'espace francophone.

Le développement de la mobilité des étudiants et du personnel est un axe prioritaire de la stratégie internationale. L'UA renforce la préparation des étudiants et du personnel à la mobilité par la mise en œuvre, dans son Centre de Ressources en Langues, de dispositifs d'accompagnement linguistique et d'ouverture à la diversité culturelle. Elle multiplie les actions de promotion des mobilités possibles et des financements proposés, et valorise les retours d'expérience des mobilités. Le principe de non-discrimination est et sera respecté.

Elle améliore la qualité de la mobilité des étudiants par des opportunités de mobilité adaptées au niveau et au domaine d'études : périodes d'études pour les formations académiques, stages pour les parcours professionnels, séjours dans des laboratoires pour les études doctorales ou les Master recherche, assistantat linguistique, formation à distance, mobilité de courte durée dans le cadre de projets spécifiques.

En s'appuyant sur des partenariats solides et pérennes, l'UA a mis en place, et va continuer à développer, les mobilités obligatoires dans le cadre des formations, notamment au niveau Licence. La mobilité au niveau du Master et du Doctorat est fortement encouragée, par des stages à l'étranger ou dans le cadre de doubles-diplômes/cotutelles de thèse.

Les formations courtes (DUT) offrent également aux étudiants des possibilités de mobilité pour une ouverture vers des cultures, des langues et des pédagogies différentes.

Le dispositif d'accueil personnalisé mis en place pour les étudiants entrants permet leur intégration sur le plan socioculturel et pédagogique. Ces étudiants sont informés en amont de leur mobilité et à leur arrivée sur les démarches administratives et pédagogiques nécessaires à l'organisation de leur mobilité à l'UA (candidature, offre de formation, hébergement, tuteurs d'accueil, réunions et visites,...). Un cours intensif de français leur est proposé chaque semestre. A la fin du séjour, l'attestation de séjour et les relevés de notes sont transmis aux étudiants et aux établissements d'origine.

Dans le cadre de ce Programme, l'UA développera, en outre, la mobilité entrante par des partenariats avec des pays tiers, particulièrement avec les pays des zones géographiques prioritaires. Actuellement, des formations partiellement en anglais sont proposées, et d'autres formations complètement en anglais seront mises en place.

Afin de créer un climat et une culture de l'international dans l'Université, le développement de la mobilité du personnel administratif et enseignant est inscrit dans notre stratégie. Les mobilités de formation proposées par le Programme seront intégrées dans le plan de formation des personnels.

L'échange d'enseignants est favorisé pour permettre l'ouverture internationale des formations et l'échange des méthodes pédagogiques innovantes.

Toutes les mobilités font l'objet d'accords interinstitutionnels et leur suivi est assuré par des documents contractuels (contrat d'études, contrat de formation, relevés de notes permettant la reconnaissance des ECTS obtenus à l'étranger, rapport de mobilité). Le supplément au diplôme est délivré par l'UA à chaque étudiant diplômé.

L'UA va continuer à développer les diplômes/doubles/multiples/conjoints, notamment au niveau du Master et du Doctorat. Elle va promouvoir auprès de ses partenaires les formations susceptibles de faire l'objet d'un partenariat de ce type et apportera son soutien aux porteurs des projets, notamment dans le cadre des appels à candidature du Programme. Des accords spécifiques seront conclus pour formaliser les partenariats.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

La stratégie internationale de l'UA vise la mise en place de projets de coopération européenne et internationale pour permettre aussi l'échange de pratiques pédagogiques innovantes. Une « Mission d'Innovation Pédagogique » a été créée en 2012 au sein de l'UA.

Au-delà de la zone européenne, l'UA développera des projets de coopération stratégiques avec la Chine, compte tenu de l'importance de l'offre de formation en langue chinoise au sein de l'université. En effet, la Chine est devenue un partenaire privilégié et continuera à l'être par la focalisation de la coopération sur l'Asie.

L'UA soutient la mise en place des projets de coopération des diplômés doubles/multiples, en particulier dans les domaines des Sciences, Sciences pour l'ingénieur, Sciences humaines et sociales, Lettres, notamment pour les formations de niveau Master. Ces projets, ainsi que les mobilités obligatoires dans certaines formations, contribueront à une augmentation importante de la mobilité des étudiants et du personnel en Europe et dans les autres zones géographiques prioritaires de notre stratégie internationale.

De futurs programmes de Masters internationaux reflètent notre volonté de renforcement des capacités de pays tiers, parmi lesquels la Chine, les pays du bassin Méditerranéen et les pays d'Amérique du Sud (Brésil principalement), dans un souhait de fonder un réseau de partenaires dans le monde entier.

L'UA va encourager les partenariats structurés avec des entreprises pour permettre le placement en stages des étudiants en formation à vocation professionnelle, pour promouvoir l'entrepreneuriat et pour favoriser la mise en place des programmes de formation en coopération avec les entreprises et adaptés à leurs besoins. D'ailleurs, un HubHouse a été créé au sein de l'UA pour sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprendre et pour apporter un soutien aux étudiants porteurs d'un projet de création d'entreprise.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

À travers la participation aux actions essentielles du Programme Erasmus pour tous que sont la mobilité des individus à des fins d'apprentissage et la coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques, l'UA tend à moderniser et à internationaliser l'établissement, en accord avec les priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur. En effet, l'UA prône l'ouverture internationale des formations par le biais de la mobilité des individus, et encourage la création de formation en partenariat international. Ces actions tendent à améliorer le niveau de compétences professionnelles et interculturelles, ainsi que l'employabilité des diplômés et des chercheurs formés au sein de l'université. L'UA favorise également l'échange de méthodes pédagogiques innovantes avec ses partenaires dans le but d'améliorer la qualité de ses formations.

En outre, l'UA développe une politique linguistique permettant la préparation des individus à la mobilité et la mise en place de cours enseignés complètement en anglais de manière à attirer les étudiants des pays émergents intéressés par des études dans l'enseignement supérieur français. De plus, le Centre FLE de l'université jouera un rôle prépondérant dans la formation en français sur objectifs universitaires des étudiants en mobilité entrante, dans l'optique de leur donner toutes les chances de s'adapter aux cours et aux méthodes de travail, et de réussir leur études.

Par ailleurs, l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) permettra une ouverture importante à l'international des formations à distance et l'utilisation des visioconférences dans le cadre des formations en partenariat international.

Dans les années à venir, l'impact sur l'Université d'Artois du développement de la coopération (pas seulement avec la Chine, mais aussi avec l'Amérique du Sud – Brésil – et le bassin méditerranéen notamment) verra une augmentation du flux d'échange d'étudiants et de personnels.

Les partenariats dans le domaine de la formation vont contribuer à la mise en œuvre de projets de recherche communs et de projets de cotutelles de thèses.

L'UA vise également à développer la collaboration avec les entreprises et leur participation active aux programmes de formation à caractère professionnel.

Comme pour le précédent Programme, le Programme Erasmus pour tous sera géré au niveau central de l'université, en collaboration avec les porteurs de projets, pour un meilleur pilotage administratif et financier, et une meilleure valorisation des actions réalisées.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)